

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 12 mars 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 2 p. (173r, 174v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 12 mars 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49581>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 mars 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Hourdequin, Auguste Adolphe \(1824-\)](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin signale à Hourdequin que la lettre que Massoulard lui a écrite la veille est restée sans réponse. Il accuse réception des épreuves de titre et des spécimens de caractères typographiques, qu'il commente. Il veut s'assurer que *Le Devoir* sera imprimé avec des caractères neufs. Il lui envoie une partie du texte du prochain numéro du journal. Il fait des observations sur la composition du titre du journal. Sur l'impression des clichés de la dernière page : Godin souhaite qu'Hourdequin y mette du soin, quitte à payer un supplément ; il l'avertit que Massoulard lui amènera les clichés le lendemain ou le surlendemain.

Notes La lettre d'Antoine Massoulard à Auguste Adolphe Hourdequin du 11 mars 1878, à laquelle Godin fait référence, est copiée sur le folio 168r du registre FG 15 (19).

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir, Imprimerie](#)

Personnes citées [Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quinc 18 Mars 78.

Cher Monsieur Bourguin,

La lettre que M. Massoulard nous a écrite hier est restée sans réponse; mais j'en ai reçu aujourd'hui les épreuves de têtes et trois types à caractères N° 8, 9 et 11. Ce dernier est un peu plus fort que n° 10 du numero programme; qui est imprimé en N° 10; peut-être a-t-il pas ce N° en caractères neufs, alors je n'ai rien à dire. Dans cela, je préférerais le N° 10 au N° 11 pour le plus gros caractère de mon journal.

Nous nous étions engagé n'admettant pas de faire imprimer le dessin en caractères neufs; je compte la dérogation.

Nous recevrez par le même courrier que cette lettre la plus forte part du tracte du 1^{er} de cette semaine; le reste suivra.

Je vous retourne en même temps le titre arrangé comme nous devons le composer, en tenant compte évidemment des observations suivantes:

Je pense qu'on peut ajouter une ligne de plus dans chaque colonne, de façon à répéter de deux n° à l'ell la marge extérieure; cela mettra notre sous-titre un peu plus à l'aise. Les deux lignes de ce sous-titre Mutualité - Solidarité - Fraternité et Association du Capital et du travail tout peut-être trop dissimilables; il faudrait faire ce sous-titre en degradant, mais la différence est trop sensible. Carrigay et D'Feu-

27

Nous pouvez du reste me
retourner une ou plusieurs
épreuves en caractères modifiés
comme vous le comprendrez.

M. Massoulard m'a dit que
vous ne pensiez pas aussi bien
faire pour l'impression des clichés
de la dernière page parce que,
avant, nous dit cela exige des
précautions de mise en page
que la rapidité de nos opera-
tions ne comporte pas.

Je tiens à vous dire à ce
sujet que je préférerais payer
une différence pour les soins à
donner à ce travail et qu'il
soit bien fait ; je vous le
recommande tout particuliè-
rement.

M. Massoulard vous
portera les clichés demain
après-midi, ou après-demain.

matin ; mais que cela ne
vous empêche pas de
nous envoyer les épreuves
en placard.

Bien à vous.

Denfert